



Déclaration de la FCPE GIRONDE

Monsieur le Directeur Académique des services de l'Education Nationale,
Monsieur le Vice-Président du Conseil départemental en charge de la politique
éducative des collèges,
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

L'exception française en matière de rythmes scolaires est de retour !

En juin nous avons déploré que certaines communes de Gironde se précipitent sur une mise en application du décret, dénoncé la rupture de l'égalité sur le territoire, regretté que les intérêts des adultes prévalent sur ceux des enfants ! Nous rappelons que les activités péri et extrascolaires s'organisent autour du temps scolaire et non l'inverse.

Si nous demandons 4 journées et demie ce n'est pas par dogmatisme. C'est simplement dans l'intérêt des enfants et de leurs apprentissages. Et ce n'est pas nous qui le disons, c'est, l'Académie de médecine !

La FCPE continue à défendre les 5 matinées par semaine. Mais cette organisation hebdomadaire doit s'allier à une réorganisation complète du calendrier annuel qui doit être plus équilibré.

La question des rythmes scolaires interagit avec l'ensemble des rythmes sociaux. Le calendrier scolaire ne concerne pas uniquement l'école mais l'ensemble de la société. Il influe sur le tourisme, les transports, la sécurité routière et l'économie en général. Les enfants ne vivent pas dans une bulle, leur famille travaille, leur territoire a besoin de se développer pour leur offrir un bon cadre de vie. Pour autant, cela ne saurait nous conduire à oublier les premiers concernés : les enfants !

L'alternance 7/2 – sept semaines de cours et deux semaines de congés – recommandée par tous les spécialistes, doit primer sur toute autre considération. La réduction à deux zones pour l'ensemble des vacances scolaires permettrait de respecter cette alternance ! Nous plaidons pour une réduction des vacances d'été, mais aussi pour une semaine de vacances supplémentaires en mai – afin de faire une pause dans un troisième trimestre à rallonge – pour autant que le mois de juin ne soit plus sacrifié dans le secondaire ! Nous souhaitons qu'il y ait une réflexion sur un calendrier différencié entre les élèves du socle commun (maternelle à la 3ème) et les élèves du lycée, dans la mesure où les enfants et les jeunes n'ont pas les mêmes rythmes et où les lycéens ont quatre à cinq semaines de cours en moins du fait des examens de juin !

Enfin, à la veille de la rentrée nous sommes inquiets quant au fonctionnement des écoles sans une partie de ses personnels, pourtant indispensables. Au-delà de la situation dramatique que cette décision induit pour les personnes qui occupent ces emplois, comment sera assuré l'aide administrative, la restauration scolaire, l'accueil périscolaire, l'accompagnement des élèves ... ? Qui remplacera les surveillants, les animateurs qui ne seront pas là à la rentrée ?

Il nous paraît essentiel de renouveler ces postes nécessaires au bon fonctionnement de l'école et à l'accompagnement de nos enfants, et de les faire évoluer, comme nous le demandons depuis de nombreuses années, vers une vraie professionnalisation, des emplois stables et pérennes !